



Syndicat des professeurs et des professeures  
Université du Québec à Trois-Rivières

## PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR

Jeudi 8 décembre 2022 (PVCX652)

11 h 30

Local 3813 Pavillon de la Santé

### Présences

Professeur Gilles Bronchti, président  
Professeure Sonia El Euch, vice-présidente aux relations de travail (VPRT)  
Professeur Marc Beauregard, vice-président aux affaires syndicales (VPAS)  
Professeur Denis Leroux, vice-président aux affaires universitaires (VPAU)  
Professeure Marianne Paul, vice-présidente aux services à la collectivité (VPSC)  
Professeure Mireille Dubé, secrétaire  
M<sup>me</sup> Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail (CRT)  
M. François Landry, conseiller aux affaires universitaires (CAU)

### Absence

Professeur Pier-Luc Lajoie, trésorier

---

Gilles Bronchti préside la réunion et François Landry agit à titre de secrétaire.

---

### CX652-08-12-2022-00      Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion 17 novembre (PVCX651)
4. Affaires découlant
5. Correspondance et information
  1. RAS de novembre 2022
6. Rapport des officières et des officiers
7. Fondation de l'UQTR – Bourses aux étudiants
8. Dégagements pour activités syndicale
9. Négo 2022
10. Date de la prochaine réunion : 12 janvier 2023
11. Clôture de la réunion

### CX652-08-12-2022-01      Ouverture de la réunion

Le quorum étant constaté, le président souhaite la bienvenue aux collègues.

### CX652-08-12-2022-02      Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président présente l'ordre du jour de cette réunion.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour modifié de la 651<sup>e</sup> réunion du comité exécutif.

**CX652-08-12-2022-03 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 17 novembre 2022 (PVCX651)**

**PVCX651-17-11-2022**

Le président présente le procès-verbal de la 651<sup>e</sup> réunion du comité exécutif tenue le 17 novembre 2022.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 651<sup>e</sup> réunion du comité exécutif tenue le 17 novembre 2022.

**CX652-08-12-2022-04 Affaires découlant**

Le président parcourt les sujets figurant aux affaires découlant.

Le point ne fait l'objet d'aucune discussion.

**CX652-08-12-2022-05 Correspondance et information**

Le président indique que les retenues à la source du mois de novembre 2022 ont été payées :

- ARC : 3 006,86 \$
- MRQ : 4 623,40 \$

**CX652-08-12-2022-06 Rapport des officières et des officiers**

Président

- Participation à une réunion du comité des bourses de la Fondation de l'UQTR le 25 novembre 2022. Le sujet sera détaillé au point 7 du présent ordre du jour.
- Le Vice-recteur aux ressources humaines lui a sollicité une rencontre. La date demeure à être déterminée.
- Participation au comité sur la liberté académique de l'UQTR. Un sondage sur le sujet a été envoyé aux professeur.e.s. Le comité a discuté de la création d'un comité indépendant de l'Université basé sur les modalités régissant le comité d'éthique de l'UQTR pour évaluer les cas à venir touchant la liberté académique.
- Accompagnement d'un professeur et rencontre avec le procureur du Syndicat.
- Accompagnement d'un professeur suspendu avec solde. Les résultats de l'enquête seront connus le 9 décembre (*c.f. PVCX648-22-09-2022-06*).

VPRT et VPAS

- Le cheminement des dossiers en cours est présenté par le VPAS.
- Un professeur qui enseigne sur deux campus de l'UQTR s'est vu refuser un remboursement de ces frais de déplacement. Le VPAS est en discussion avec l'administration à ce sujet.
- Une professeure est convoquée devant le comité d'éthique. Le VPAS se met disponible si elle demande à être accompagné dans ce processus.
- Une professeure en situation de handicap a demandé un accompagnement du VPAS pour obtenir un accommodement (*c.f. PVCX651-17-11-2022-06*). Le VPAS indique qu'il s'agit d'une première demande de cet acabit qui survient à l'UQTR de la part d'un.e professeur.e.

*Le président, le VPAS et le VPAU se retirent de la réunion pour les trois points suivants.*

- La VPRT revient sur le dossier du professeur décédé (c.f. PVCX649-13-10-2022-06). L'administration de l'UQTR versera à la famille du défunt un montant d'argent qui lui revient, après l'acceptation d'une entente globale.
- Un professeur est suspendu avec salaire pour fin d'enquête. Durant cette suspension, les accès au campus et à ses courriels lui sont interdits. La VPRT indique qu'un grief a été déposé. Une rencontre avec le procureur du Syndicat est prévue.
- La VPRT mentionne qu'une entente a été conclue dans le dossier du CASSI (c.f. PVCX648-22-09-2022-06). Les professeures concernées sont satisfaites de l'entente. Une lettre d'entente sera déposée prochainement.

#### VPAU

- Échange avec le procureur du Syndicat, Me Gabriel Hébert-Tétrault au sujet du projet de *Règlement sur l'exercice des pouvoirs en cas de situation exceptionnelle* (c.f. PVCX651-17-11-2022-06) que la commission des études a décidé de reporter l'adoption. Selon le procureur, ce règlement n'affecterait pas ni les conditions ni les relations de travail. Une mention à cet effet pourrait être ajoutée au règlement afin de s'en assurer.
- Le conseil d'administration de l'UQTR s'est réuni le 5 décembre. On apprend, à la lecture des documents transmis, que le secrétaire général se met disponible pour rencontrer les membres socio-économiques avant la réunion pour discuter des points figurant à l'ordre du jour. À cette réunion du conseil d'administration, il a été question du processus d'évaluation annuelle du recteur. Les résultats de cette évaluation ne seront pas disponibles. Finalement, l'UQTR va procéder à la réorganisation du Service de l'équipement. L'organigramme présenté comporte soulèvent interrogations et confusions.
- Le 1<sup>er</sup> décembre se tenait une rencontre entre les vice-recteurs académiques, les deux professeur.e.s membres du comité de promotion et le CAU pour produire une séance d'information commune dans le cadre du processus de demande de promotion (c.f. PVCX651-17-11-2022-06). Cette séance se tiendra le 15 décembre et sera présentée par le doyen de la gestion académique des affaires professorales, Vincent Cantin, et les professeur.e.s Lyne Cloutier et Étienne St-Jean.
- Le secrétariat général de l'UQTR lancera le processus de renouvellement de mandat du doyen de la recherche et de la création, Jean-François Millaire. En respect de la *règle 14 régissant les consultations pour la désignation des cadres supérieurs et des doyens de l'UQTR*, le Syndicat lancera sa propre consultation le 9 décembre, puis fera parvenir les résultats à l'ensemble des professeur.e.s, ainsi qu'aux membres du comité d'évaluation de l'UQTR.

#### VPSC

- La remise de la Bourse commémorative de la professeure décédée se fera en avril 2023, car, après discussion avec Hervé Guay, directeur du Département de lettres et communication sociale, il serait préférable de remettre ladite bourse lors d'un événement déjà prévue par le département.
- Le comité des services à la collectivité demande à procéder à l'achat d'un micro pour faciliter les réunions comodale. L'achat se fera avec le budget affecté au fonctionnement du comité.
- Parution du 4<sup>e</sup> bulletin historique (conditions de travail) le 30 novembre. La 3<sup>e</sup> capsule vidéo (les conditions de travail) a été diffusé avant cette réunion.

Le 5<sup>e</sup> bulletin (structure du Syndicat) sera lancé la semaine prochaine, suivi, avant le congé des fêtes, de la 4<sup>e</sup> et dernière capsule vidéo. Les festivités du 50<sup>e</sup> seront alors officiellement terminées.

#### VPCOM

- Une première réunion du comité de mobilisation s'est tenue le 8 décembre. Il a d'abord été question du rôle du comité : faciliter la transmission de l'information et concevoir un plan en cas de conflit de travail. Il a été aussi discuté d'utiliser le groupe Facebook *Profs de tout cœur*, créé lors du lock-out de 2018, pour communiquer avec les professeur.e.s, ainsi que de concevoir une liste de courriel personnel afin de rejoindre les professeur.e.s en cas de conflit de travail. L'utilisation d'objets promotionnels n'est actuellement pas une priorité du comité.

#### **CX652-08-12-2022-07      Fondation de l'UQTR – Bourses aux étudiants**

Le président a participé à une réunion du comité des bourses de la Fondation de l'UQTR le 25 novembre 2022.

Il indique que les étudiant.e.s ayant postulé pour une bourse de 2<sup>e</sup> cycle ne répondaient pas aux critères prévues à la règle 11 régissant l'attribution des bourses d'études universitaires. Une règle, rappelle-t-il, qui a reçu l'accord de la Fondation de l'UQTR qui veille à remettre les bourses du Syndicat. Il a été proposé d'octroyer ces montants aux bourses pour étudiant.e.s en situation de handicap afin d'accorder la totalité des montants versés cette année par le Syndicat en guise de bourses de soutien aux étudiant.e.s.

Après discussion, les membres du comité exécutif se montrent favorables à ce que les bourses de 2<sup>e</sup> cycle soient remises aux étudiants en situation de handicap pour l'année 2023.

#### **CX652-08-12-2022-08      Dégagements pour activités syndicales**

Le président invite le CAU à présenter le point.

Le CAU rappelle que le comité exécutif avait procédé à la répartition des dégagements pour activités syndicales à sa réunion du 5 mai 2022 (*c.f. PVCX641-05-05-2022-08.2*). En respect de l'article 3.15 a) de la convention collective, 11 dégagements avaient été attribués aux membres de l'exécutif, puis 2 autres dégagements l'ont été pour la session automne 2022 découlant de l'article 3.15 b) en raison de la négociation de la convention collective. Un résiduel de 0,75 dégagement demeurait à être attribué.

Le CAU indique que le comité exécutif peut accorder 2 dégagements supplémentaires à la session hiver 2023, toujours selon l'article 3.15 b), ainsi que le résiduel de 0,75 (art. 3.15 a).

Après discussion, les membres du comité exécutif conviennent de répartir les dégagements de la façon suivante :

Sonia El Euch	Département des sciences de l'éducation	1
Marc Beauregard	Département de chimie, biochimie et physique	1
Pier-Luc Lajoie	Département des sciences comptables	0,75

Pour l'année 2022-2023, la répartition totale des dégagements se lit comme suit :

Gilles Bronchti	Département d'anatomie	3
Sonia El Euch	Département des sciences de l'éducation	4
Marc Beauregard	Département de chimie, biochimie et physique	3
Denis Leroux	Département de sciences de l'environnement	2
Marianne Paul	Département d'orthophonie	1
Pier-Luc Lajoie	Département des sciences comptables	2,25
Mireille Dubé	Département des sciences comptables	1
<b>Total</b>		<b>16,25</b>

La réserve ayant été attribué, elle est maintenant au compte de 0.

#### **CX652-08-12-2022-09 Négo 2022**

La VPRT indique que le comité de négo s'est réuni pour étudier les demandes normatives patronales (c.f. PVCX651-17-11-2022-07).

Le 21 novembre, le vice-recteur à l'administration et aux finances par intérim et la directrice du Service des finances ont présenté la situation financière de l'Université.

Le 5 décembre, les deux parties ont tenu une réunion de négociation. Trois demandes ont été acceptées. Le comité de négo du Syndicat a demandé à la partie patronale le cadre financier de l'UQTR avant d'entamer les discussions sur ces demandes. Ce cadre financier serait déposé le 20 décembre prochain.

Le président mentionne que le recteur aurait affirmé lors d'une réunion du conseil d'administration de l'UQTR que les professeur.e.s étaient sous-payé.e.s.

#### **CX652-08-12-2022-10 Date de la prochaine réunion**

Le président rappelle que le comité exécutif se réunira le jeudi 12 janvier 2023.

#### **CX652-08-12-2022-11 Clôture de la réunion**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 32.

---

Gilles Bronchti  
Président de la réunion

---

François Landry  
Secrétaire de la réunion